

# Le mot du président

## NOUS SOMMES À L'ÉCOUTE



Le Dr. John Diggins

Une des critiques les plus souvent soulevées contre les organismes nationaux comme l'ADC est qu'ils sont trop distants et insensibles aux besoins et aux désirs de leurs membres. L'analogie des institutions politiques nous vient à l'esprit. Les citoyens canadiens semblent dire de plus en plus que «Ottawa est trop loin de nos vies quotidiennes, et les gens de là-bas ne nous écoutent pas.»

Un organisme comme le nôtre doit prendre ces préoccupations très au sérieux s'il veut survivre en tant que voix nationale représentant efficacement la profession dentaire canadienne. Ceux qui parmi nous dirigent l'ADC doivent se mettre à l'écoute des dentistes canadiens pour savoir comment l'Association peut mieux les servir et comment elle peut promouvoir une santé bucco-dentaire optimale auprès du public canadien, du gouvernement et des entreprises.

J'ai récemment lu qu'aux États-Unis la profession dentaire est considérée comme étant la plus cohésive de toutes les professions de la santé. Chez

nos amis du sud, les membres doivent s'engager aux trois niveaux de la dentisterie organisée — localité, état et pays — s'ils veulent y appartenir. Je suis certain que quand le moment vient de payer les cotisations, même les dentistes américains demandent ce que leur organisme national fait pour eux.

Il est facile de voir pourquoi les organismes nationaux sembleraient distants au même titre que leur homologue fédéral. On témoigne chaque jour de manifestations tangibles du gouvernement local. Nous voyons des voitures de police sur la route et nous entendons les sirènes des camions de pompiers. Si les poubelles ne sont pas ramassées, l'entrée des propriétés est jonchée d'ordures. Le gouvernement provincial influe également sur nos vies quotidiennes en bâtissant l'infrastructure de nos collectivités — des écoles aux hôpitaux en passant par les bureaux d'immatriculation des véhicules automobiles.

Cependant, maintes interventions du gouvernement national semblent se dérouler dans les coulisses ou loin de tout. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international touche à peine notre vie quotidienne, et pourtant ses activités définissent la place qu'occupe le Canada dans le monde. Pareillement, les opérations de maintien de la paix de nos forces armées présentent au monde extérieur l'image d'un pays qui ne prend pas ses responsabilités internationales à la légère.

Je rapproche souvent l'ADC du gouvernement fédéral. Il s'agit d'un service diplomatique qui noue et resserre des liens avec les organismes externes. Il s'agit d'une force armée qui peut être mobilisée pour défendre le meilleur des intérêts de la profession dentaire quand celle-ci se trouve menacée par des contingents extérieurs. Il s'agit aussi d'un organisme de renseignements qui recueille, traite et livre de l'information à la profession dentaire sur des sujets touchant les prises de décision cliniques et les conditions de développement de la profession, ainsi que la politique et les affaires.

C'est une chose pour moi d'avoir cette vision de l'ADC, mais c'en est une autre de savoir ce que les membres considèrent comme les forces et la valeur de l'Association.

Pour nous préparer à la dernière session de planification du Conseil exécutif,

nous avons demandé à un échantillon de dentistes et aux directeurs généraux des organisations membres ce qu'ils croyaient être le rôle et les forces de l'ADC. Dans ce sondage officieux, vous nous avez dit que l'ADC représente bien la profession et que nous communiquons parfaitement les stratégies d'amélioration de la santé bucco-dentaire des Canadiens avec le gouvernement, le public et les entreprises. Vous nous avez également dit que l'ADC regroupe les meilleurs esprits qui soient dans la profession pour prendre des positions unifiées dans le domaine clinique et décider comment dispenser des soins bucco-dentaires optimaux. Enfin, vous nous avez annoncé que notre infrastructure a tout pour diffuser de l'information de haute qualité au profit des dentistes aussi bien cliniciens que gens d'affaires.

Il est drôle de voir combien votre vision se rapproche de la mienne. Je sais que l'ensemble de la dentisterie organisée doit adopter les principes de gestion moderne des affaires pour survivre et prospérer ces dix prochaines années. Un des engagements que j'ai entendu proférer haut et fort par le Conseil exécutif lors de la session de planification était de se mettre à l'écoute des dentistes et de les unir au sein du corps décisionnel de l'ADC. Nous avons tellement de talents parmi nous. Je vous convie à devenir un membre actif de l'Association; vos idées et votre vision nous permettront de guider la profession dans les années turbulentes qui nous attendent.

Vous savez que vous pouvez toujours me communiquer vos préoccupations et vos idées. Je souhaite sincèrement que nous puissions joindre nos efforts pour optimiser la santé bucco-dentaire de nos concitoyens, tout en maintenant la primauté du dentiste comme fournisseur de soins bucco-dentaires. Ces objectifs influent sur tous les dentistes du pays et, à mon avis, méritent d'être soutenus par tous.

Je tiens enfin à vous souhaiter de joyeuses fêtes. Que l'année 2000 vous apporte satisfaction professionnelle et que les soins bucco-dentaires que vous prodiguez le soient au mieux de votre capacité.

*John Diggins, B.Sc., DMD, MSD  
Président de l'Association dentaire  
canadienne*